



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 27.05.2008 L'an deux mille huit et le deux juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mmes BERTRAND, HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE-, Mr RASKOPF, Mme BORIE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, DELBES, Mmes ESPIE, RAHOU, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents: Mrs BOUDES, DELPOUX, Melle PORTAL.

N° 08/117

Secrétaire : Mme HOUDET.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Madame Combes*

GESTION COMMUNALE DU MULTI-ACCUEIL

La crèche collective de Saint-Juéry fonctionne depuis septembre 1991. Depuis le 1^{er} mai 2003, cette structure a l'appellation multi-accueil et bénéficie de la prestation de service unique versée par le Caisse d'Allocations Familiales. Cet organisme finance aussi le multi-accueil par le biais du contrat enfance jeunesse.

Afin de poursuivre son engagement financier, la Caisse d'Allocations Familiales demande au Conseil Municipal de confirmer la gestion municipale de cet équipement.

Adopté à l'unanimité

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

CONFIRME la gestion communale du multi-accueil situé à Saint-Juéry, rue Jean-Paul Sartre pour un agrément de 35 places.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,